

Texte lu à Genève en 1981, annonçant la création du Comité International contre la Piraterie ayant pour but la défense des boat people.

« Nous ne sommes ici que des hommes privés qui n'ont d'autre titre à parler et à parler ensemble qu'une certaine difficulté commune à supporter ce qui se passe... Qui donc nous a commis? Personne. Et c'est justement cela qui fera notre droit(...). Parce qu'ils prétendent s'occuper du bonheur des sociétés les gouvernements s'arrogent le droit de passer au compte du profit et des pertes le malheur des hommes que leurs décisions provoquent ou que leurs négligences permettent. C'est un devoir de cette citoyenneté internationale de toujours faire valoir aux yeux et aux oreilles des gouvernements les malheurs des hommes dont il n'est pas vrai qu'ils ne sont pas responsables. Le malheur des hommes ne doit jamais être un reste muet de la politique. Il fonde un droit absolu à se lever et à s'adresser à ceux qui détiennent le pouvoir (...).

Il faut refuser le partage des tâches que très souvent on nous propose: aux individus de s'indigner et de parler; aux gouvernements de réfléchir et d'agir. Amnesty International, Terre des Hommes, Médecins du Monde sont des initiatives qui ont créé ce droit nouveau: celui des individus privés à intervenir effectivement dans l'ordre des politiques et des stratégies internationales. La volonté des individus doit s'inscrire dans une réalité dont les gouvernements ont voulu se réserver le monopole. Ce monopole qu'il faut arracher peu à peu à chaque jour. »

Michel Foucault

Philosophe français 1926-1984

